

**Assemblée générale des copropriétaires**  
**Résidence Valauma : Sise Rue Emile Pirson 43 -45 à 5032 Mazy**

Mazy, le 13/03/2023

Chers copropriétaires,

Par la présente, je vous invite à l'assemblée des copropriétaires de la Résidence Valauma Assemblée générale des copropriétaires de la Résidence Valauma sise Rue Emile Pirson 43 – 45 à 5032 Mazy.

Celle-ci se tiendra **le jeudi 30 mars à 19h30** à l'appartement de chez Monsieur et Madame Ferrière Rue Emile Pirson 45 à Mazy.

Afin de préparer cette assemblée, merci de faire parvenir vos remarques ou les points que vous souhaiteriez voir apparaître à l'ordre du jour.

**Actuellement les points de l'ordre du jour sont les suivants :**

1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote
2. Désignation du syndic et d'un commissaire au compte pour 2023
3. Approbation des comptes de la copropriété arrêtés au mois de décembre 2023
4. Rapport d'évaluation des contrats de fourniture régulière et contrats de maintenance en cours
  - Entretien de chaudière bloc 1 :
  - Entretien des chaudières bloc 2 :
5. Entretien de jardin et les parties communes extérieures
  - Budget et entretien de jardin et solution
  - Entretien des parties communes extérieures
6. Les terrasses et les extérieurs
  - Les rambardes sur les terrasses du bloc 1
7. Point sur le Sinistre bloc 1 Hélène/Eve
8. Citerne
9. Chèque Mazout

**Au cas où vous ne pourriez assister à cette réunion. Il vous est loisible de vous y faire représenter au moyen de la procuration annexée à la présente. Nous vous invitons à correctement remplir celle-ci et de vous assurer que votre mandataire prendra bien connaissance des nouvelles conditions prévues par la loi du 2 juin 2010**

Au plaisir de vous revoir, je vous prie de croire, chers copropriétaires, à mes sentiments les meilleurs.

# Assemblée générale des copropriétaires

## Résidence Valauma : Sise Rue Emile Pirson 43 -45 à 5032 Mazy

Chers copropriétaires,

Par la présente, nous commençons la réunion des copropriétaires le jeudi 30 mars 2023 .

## Bienvenue

## 1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote :

Nom et prénom	Signature

Désignation du syndic et d'un commissaire aux comptes : Recherche pas tous les copropriétaires un syndic externe, dans l'attente [REDACTED] se charge juste des paiements des factures pour l'année 2023

Vote à l'unanimité pour que \_\_\_\_\_ soit le nouveau syndic et \_\_\_\_\_ soit le nouveau commissaire aux comptes à partir du **1 janvier 2023**.

## **Salaire du syndic pour l'année 2022 s'élève à 120€**

**Il faudra prévoir également la modification des comptes bancaires ainsi que l'assurance syndic ( 90€ par chez AXA)**

Nom et prénom	D accord	Pas d accord

**Assemblée générale des copropriétaires**  
**Résidence Valauma : Sise Rue Emile Pirson 43 -45 à 5032 Mazy**

--	--	--

**Approbation des comptes de la copropriété arrêtés en décembre 2022**

Les comptes de la copropriété jusqu'au 1 janvier 2023 ont été approuvés

<b>Nom et prénom</b>	<b>D accord</b>	<b>Pas d accord</b>

**Rapport d'évaluation des contrats de fourniture régulière et contrats de maintenance en cours**

Entretien des installations de chauffage au gaz bloc 1 :

le bloc 2 doit faire l'entretien des deux chaudières **cette année 2023 – entretien fait pour les 2 appartements**

<b>Nom et prénom</b>	<b>D accord</b>	<b>Pas d accord</b>

Assemblée générale des copropriétaires  
Résidence Valauma : Sise Rue Emile Pirson 43 -45 à 5032 Mazy

## Entretien de jardin et les parties communes extérieures

## 1. Un budget de 1 660 € a été affecté pour l'année 2023

- 660€ pour Yves avec son accord pas de versement mais une déduction sur ce qu'il doit pour 2022
  - 1000€ pour l'entretien de jardin

Nom et prénom	D accord	Pas d accord

## Entretien des parties communes extérieures :

- a. Porte de garage et carport
  - b. Mauvaises herbes sur les trottoirs
  - c. Nettoyage des boîtes aux lettres
  - d. Entretien gouttière

Nom et prénom	D accord	Pas d accord

# Assemblée générale des copropriétaires

## Résidence Valauma : Sise Rue Emile Pirson 43 -45 à 5032 Mazy

--	--	--

## 1. Les terrasses et les extérieurs

## ○ Les rambardes sur les terrasses du bloc 1

Pour les duplex A3 et A4 soit Andy et Eve, les rambardes de vos terrasses ne sont pas conformes aux règles de sécurité, il est donc impératif que des rambardes soient installées le plus vite possible afin d'éviter un accident. Cela va de la responsabilité du syndic et de votre responsabilité si cela n'a pas été effectué. Pour que ce soit dans la norme de sécurité la hauteur du bardage doit être de +/- à 1m50. L'information est donnée ce jour au propriétaire des appartements A3 et A4 et décharge donc le syndic de tout incident si cela n'a pas été effectué :

Nom et prénom	D accord	Pas d accord

## **Point sur la citerne**

## Voir avec Hélène

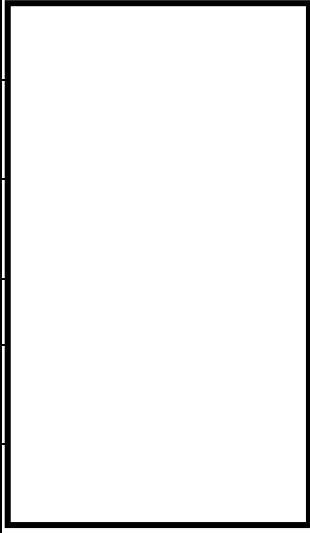
Nom et prénom	D accord	Pas d accord

**Assemblée générale des copropriétaires**  
**Résidence Valauma : Sise Rue Emile Pirson 43 -45 à 5032 Mazy**

		
---	--	--

**Point sur le sinistre Hélène/Eve**

Voir avec Hélène

<b>Nom et prénom</b>	<b>D accord</b>	<b>Pas d accord</b>
		

**Note sur la réunion :**

Aucun syndic n'a été mis en place pour l'année 2023, chaque propriétaire s'engage à trouver une agence.

Dans l'attente Jennifer Déom se charge des paiements des factures.

Changement de jardinier par l'entreprise Cotis